

Liège, le 16 septembre 2022

**LE COLLÈGE COMMUNAL,**  
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,  
**le lundi 26 septembre 2022 à 17 heures 00**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Interpellations au Collège communal.

#### **M. le Bourgmestre**

**1.**

Décision de recourir à l'accord-cadre conjoint BAT 2018-0070, passé par voie de procédure ouverte, entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) conclu avec un seul participant en vue de la surveillance du chantier 20/59 de la Zone de police portant sur l'aménagement du Commissariat de Jupille.

**2.**

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure négociée sans publication préalable conclu avec un seul opérateur économique relatif à l'acquisition de munitions d'entraînement au profit de la Zone de police pour une durée de 2 ans en vue de l'acquisition de 100.000 munitions d'entraînement pour l'année 2022.

**3.**

Décision de recourir à l'accord-cadre BAT 2020-0166/SN, structuré en 2 lots, passé par voie de procédure ouverte, entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) relatif à la fourniture de mobilier de bureau nécessaire aux besoins de la Ville et du C.P.A.S., en vue de l'acquisition de mobilier de bureau pour la Zone de police.

#### 4.

Décision de recourir, par le biais du lot 3, à l'accord-cadre BAT 2018-0110, structuré en 8 lots, passé par voie de procédure ouverte, entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) en vue de travaux de rafraîchissement des peintures des cages d'escaliers de l'Hôtel de police - décision de recourir à l'accord-cadre conjoint BAT 2018-0070, passé par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) en vue de la surveillance des travaux susvisés.

#### 5.

Ouverture de 1 emploi de cadre Administratif et Logistique de niveau C grade spécifique « Ouvrier spécialisé » dans le cadre de la mobilité 2022 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2022-04, ouverture du poste de CaLog de niveau C grade spécifique « Ouvrier spécialisé » resté vacant par voie de recrutement externe.

#### 6.

Ouverture de 5 emplois d'Inspecteur principal au sein de la zone de police dans le cadre de la mobilité 2022 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné, et choix du mode de sélection.

#### 7.

Ouverture de 2 emplois d'Agent de police dans le cadre de la mobilité 2022 04, constitution d'une réserve de recrutement d'Agent de police, et choix du mode de sélection.

#### 8.

Ouverture de 23 emplois d'Inspecteur Opérationnel au sein de la zone de Police de Liège dans le cadre de la mobilité 2022 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Opérationnel, choix du mode de sélection, et appel à la réserve de recrutement de la Police fédérale pour les emplois restés non pourvus.

#### 9.

Ouverture de 5 emplois d'Inspecteur de Quartier pour la zone de police dans le cadre de la mobilité 2022 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur de Quartier, choix du mode de sélection, appel à la réserve de recrutement de la Police fédérale dans le cadre de la nouvelle procédure de recrutement et de sélection pour les emplois restés non pourvus.

## 10.

Ouverture d'un emploi pour le personnel du Cadre Administratif et Logistique de niveau B grade commun Consultant - « Responsable administratif et logistique au Centre de Maîtrise de la violence », à temps plein, à attribuer par mobilité; décision subsidiairement, à défaut d'un candidat jugé apte à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2022-04, de pourvoir au poste de CALog de niveau B grade commun Consultant - « Responsable administratif et logistique au Centre de Maîtrise de la violence » resté vacant par voie de recrutement externe - fixation du choix du mode de sélection : tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires, et avis motivé de la Commission de sélection locale pour le personnel du Cadre Administratif et Logistique de niveau B.

## 11.

Passation d'un marché par procédure ouverte avec publicité européenne relatif à l'acquisition de protections balistiques pour le Stand de tir de la Zone de police par le biais d'un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique prenant cours le 1er janvier 2023 pour se terminer un an plus tard et renouvelable maximum 3 fois - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché en ce compris le critère de sélection qualitative.

## 12.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'acquisition de 38 housses de gilets pare-balles pour la protection balistique des opérateurs du peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

## 13.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'acquisition de pantalons de travail pour les membres de la Brigade canine de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

## 14.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la réalisation de travaux de réfection du revêtement de sol situés au rez-de-chaussée du Commissariat "Wallonie" Liège-Centre - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter - décision de recourir à l'accord-cadre BAT 2018-0070, passé par voie de procédure ouverte, entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) en vue de la surveillance des travaux susvisés.

## 15.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de la conclusion d'un contrat de maintenance du logiciel radar de la Zone de police pour l'année 2023 - adoption du texte de la convention - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

## 16.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 4 octobre 2022 de l'Intercommunale "ENODIA".

**17.**

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2022 de la SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE".

**18.**

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n° 370 et 368, rue Sainte-Marguerite à 4000 LIÈGE.

**19.**

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, rue Longue à 4000 LIÈGE.

**20.**

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, rue du Chêne à 4031 LIÈGE.

**21.**

Création d'une zone d'évitement, rue du Commandant Marchand à 4000 LIÈGE.

**22.**

Création d'une zone d'évitement, rue Robertson à 4020 LIÈGE.

**23.**

Création d'une zone de stationnement et de zones d'évitement, rue Branche Planchard à 4000 LIÈGE.

**24.**

Création rue Saint-Pierre à 4000 LIÈGE, d'emplacements de stationnement réservés aux riverains par signal routier E9b et panneau additionnel portant la mention «Riverains» de l'opposé du n°13 à l'opposé du n°17, en surplomb de la rue de Bruxelles (7 emplacements).

**25.**

Interdiction du sens de circulation au départ de la rue des Vennes vers le quai des Ardennes, à tout conducteur, excepté pour les cyclistes, rue Hubert Désamoré à 4020 LIÈGE - suppression du stationnement alternatif des véhicules, rue Hubert Désamoré à 4020 LIÈGE - création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n° 29, rue Hubert Désamoré à 4020 LIÈGE.

**26.**

Limitation rue Dehin à 4000 LIEGE, de la zone d'interdiction de stationnement existante le long des immeubles impairs, depuis la rue du Général Bertrand jusqu'à hauteur de l'intersection des immeubles n°83 et 85 au numéro 89 inclus ainsi que dans le temps, du lundi au samedi, de 9h à 18h - modification de la zone de stationnement réservée aux riverains par signal routier E9a et panneau additionnel portant la mention «Riverains » à hauteur des immeubles n° 2 à 12 inclus, par l'ajout d'un emplacement de stationnement à hauteur de l'immeuble n°14.

**27.**

Modification du Règlement relatif au stationnement réservé aux riverains du 24 juin 2019 - intégration de bénéficiaires supplémentaires dans des zones réservées aux riverains.

**28.**

Modification des zones de stationnement et création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains au Péri à 4000 LIÈGE.

**29.**

Adoption de la nouvelle convention à conclure avec le Centre public d'Action sociale de Liège relative à la gestion des choses mobilières trouvées sur la voie publique en application de jugements d'expulsion.

**30.**

Suppression d'une interdiction de stationnement, mise en sens unique limité et création d'emplacements riverains, rue Eugène Simonis, à 4020 LIÈGE.

**31.**

Octroi d'une subvention en capital à la SC « INTERCOMMUNALE DE GESTION IMMOBILIÈRE LIÉGEOISE » relative au financement des travaux de réfection des parkings du Palais des Congrès de Liège et de ses abords - adoption du texte de la convention.

**32.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 09/09/2022 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prise en charge de frais de bouches, de taxis et de parking dans le cadre d'un déplacement et de frais de taxi et de trains dans le cadre d'un déplacement pour une intervention à l'école Léonie de Waha et l'inauguration d'une stèle en mémoire des victimes du génocide des Tutsi par la Ville de Liège du 23/04/22.

**33.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution d'une dépense due portant sur des consommations prises dans une cafétéria à l'issue de la course cycliste Liège-Bastogne-Liège, le 24/04/2022, à destination de policiers fédéraux.

**34.**

Adoption du texte de la convention de collaboration entre la Ville et le Service Public Fédéral Intérieur dans le cadre du projet impuls VIF pour lutter contre les violences intrafamiliales.

**35.**

Adoption du texte de la convention de partenariat publique entre la Ville, l'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi, le Centre Public d'Action Sociale, dans le cadre de l'accord de coopération horizontale relatif à l'organisation des Relais de l'Emploi.

**Mme l'Échevine Christine DEFRAIGNE**

**36.**

Rectification matérielle au budget 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » à Liège - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège.

**37.**

Rectification matérielle au budget 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Remi » - sise Place Andréa Jadoul, 3 à 4031 Angleur.

**38.**

Approbation du budget 2023 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante baptiste « Liège - Académie » – sise rue dony, 11 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**39.**

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2022 de la Fabrique d'église «Saint-Nicolas» à Liège – sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège – tel que rectifié.

**40.**

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2022 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » – sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège – tel que soumis.

**41.**

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2022 de la Fabrique d'église «Sacré –Cœur et Notre-Dame de Lourdes» – sise rue Saint-Maur 93 à 4000 Liège – tel que soumis.

**42.**

Approbation du budget 2023 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes » sise rue Saint Maur, 93 à 4000 Liège – tel que soumis.

**43.**

Approbation du budget 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » – sise Place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

**44.**

Approbation du budget 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Martin » – sise Mont Saint-Martin, 64 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**45.**

Approbation du budget 2022 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » – sise rue de Visé, 820 à 4020 Liège – tel que soumis.

**46.**

Approbation du budget 2023 de la Fabrique d'église « Anglicane de Liège » sise Bd Frère-Orban, 29 à 4000 LIEGE - tel que rectifié.

**47.**

Approbation du budget 2023 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » – sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**48.**

Approbation du budget 2023 de l'Eglise Protestante Evangélique de Liège (Croisiers) » – sise rue des Croisiers, 12 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**49.**

Approbation du budget 2023 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Rédemption » – sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège – tel que soumis.

**50.**

Approbation du budget 2023 du Conseil d'administration de l'église protestante « Lambert-le-Bègue » - sise rue Lambert-le-Bègue, 6 à 4000 Liège - tel que rectifié.

**51.**

Emission d'un avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2022 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Ans) » – sise rue Clémenceau, 4 à 4430 Ans tel que rectifié.

**52.**

Emission d'un avis favorable sur le budget 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Ans) » – sise rue Clémenceau, 4 à 4430 Ans – tel que rectifié.

**53.**

Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue Porte aux Oies à 4020 Liège.

**54.**

Mainlevée et cession partielle en sous-emphytéose au bail emphytéotique à la SPRL « RN FERONSTREE » , portant sur un complexe commercial sis En Féronstrée, 54.

**Mme l'Échevin Maggy YERNA**

**55.**

Adhésion à la Centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions (SFP) sis Tour du Midi - Esplanade de l'Europe 1 à 1060 Bruxelles relative à la désignation d'une institution de retraite professionnelle pour des Administrations provinciales et locales en vue de la gestion des engagements de pension complémentaire en faveur du personnel contractuel des administrations provinciales et locales (souscripteurs) par une institution de retraite professionnelle (IRP) telle que visée par la loi du 27 octobre 2006 relative au contrôle des institutions de retraite professionnelle (LIRP).

**Mme l'Échevin Julie FERNANDEZ FERNANDEZ**

**56.**

Adoption du texte de la convention entre la Ville, les Comités de la consultation dans le cadre des activités "Bulle de répit".

**57.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « Travail et autonomie pour personnes handicapées » pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**58.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MOBILIS ASSISTANCE » pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**59.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE " pour l'année 2022.

**60.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2022.



**61.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2022.

**62.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LE CHANMURLY» pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**63.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2022.

**64.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2022.

**65.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**M. l'Échevin Gilles FORET**

**66.**

Décision d'inscrire la Ville dans une démarche « Zéro Déchet ».

**67.**

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée directe avec publication préalable relatif à la fourniture et au traitement de données cartographiques en lien avec la mobilité sur le territoire de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

**68.**

Passation d'un marché de services par procédure négociée directe avec publication préalable relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité d'un transport fluvial structurant à Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

## **M. l'Échevin Roland LEONARD**

### **69.**

Adoption du texte de l'avenant 2 à la convention à conclure avec l'association « LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES DE LA PROVINCE DE LIÈGE – RÉSEAU SOLIDARIS » relative à la mise à disposition, à titre précaire, de locaux et infrastructures - octroi d'une subvention indirecte classique à l'association relative à cette mise à disposition.

### **70.**

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « Festiv@Liège » relative à la mise à disposition d'une partie d'un bâtiment.

### **71.**

Adoption des textes des conventions dans le cadre du recours à un système photovoltaïque, pour atteindre le résultat carbone zéro, à la Cité administrative par l'intermédiaire du mécanisme du Tiers Investisseur.

### **72.**

Passation d'un marché de services en 4 tranches relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier en vue de la construction d'une annexe à l'I.C.A.D.I., rue Pouplin 27 à 4000 Liège par procédure ouverte avec publication européenne - approbation l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du PRR (Plan de Reprise et de Résilience européen).

### **73.**

Passation d'un marché par procédure négociée directe avec publication préalable pour un marché de service en 5 tranches relatif à une mission d'étude complète d'architecture, de responsable PEB et de contrôle de l'exécution des travaux dans le cadre des travaux à mener pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville sis place du Marché 2 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial de charges - approbation du projet d'avis de marché.

### **74.**

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour la restauration de l'enveloppe extérieure de la Collégiale Sainte-Croix, rue Sainte-Croix à 4000 Liège - approbation du projet d'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du S.P.W. (Patrimoine).

### **75.**

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication pour des travaux de câblage structuré dans divers bâtiments scolaires - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

**76.**

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux de réfection, en deux lots, de la salle de gymnastique à l'école "Bonne Nouvelle 16", rue Bonne Nouvelle, 16 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

**77.**

Passation par procédure négociée sans publication préalable d'un accord-cadre conjoint entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant dont l'objet consiste à la fourniture de pompes, circulateurs et accessoires de montage - adoption du cahier spécial des charges - adoption du texte de la convention.

**78.**

Passation d'un marché par procédure ouverte avec publicité européenne pour un accord-cadre conjoint avec un seul participant entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) relatif à la fourniture de produits de peintures nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du C.P.A.S. - adoption du cahier spécial des charges - adoption du texte de la convention - approbation du projet de l'avis de marché.

**79.**

Passation d'un marché conjoint de travaux avec RESA et l'Opérateur de Transport de Wallonie par procédure ouverte pour l'aménagement d'un jardin de quartier et la réqualification de la place Baugniet à 4020 Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché - approbation du texte des conventions - décision de commander les prestations d'évacuation et de traitement des terres liées au marché de travaux précité, sur l'accord-cadre 2019-7000 de services relatif à l'évacuation et au traitement des terres polluées sur le territoire de la Ville accord-cadre n° 2019-7000 passé en procédure ouverte avec publicité européenne - sollicitation des subventions du programme de Perspective de Développement Urbain 2019-2024.

**80.**

Passation d'un marché de services par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la mission d'études et de support à la surveillance des travaux liés à la restauration du parc du Château Péralta à 4031 LIEGE - approbation de l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges.

**81.**

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour la requalification de la plaine de jeux et de ses abords, Place du Tilleul à 4032 Liège (Chênée) - approbation de l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges - décision de commander les prestations d'évacuation et de traitement des terres liées à la requalification de la plaine de jeux et de ses abords, sur l'accord-cadre 2019-7000 de services relatif à l'évacuation et au traitement des terres polluées sur le territoire de la Ville de Liège accord-cadre n° 2019-7000 passé en procédure ouverte avec publicité européenne.

## **M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS**

### **82.**

Adoption du texte de la convention de Coopération entre la Ville (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Trooz (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Trooz).

### **83.**

Adoption du texte de la convention de Coopération entre la Ville (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Sprimont (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Sprimont).

### **84.**

Adoption de la convention de partenariat à conclure avec la Weerts Personal Computers for Education ASBL pour le soutien matériel des enfants dans le cadre scolaire.

### **85.**

Adoption du document fixant le ressort du Pôle territorial de la Ville chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente totale.

### **86.**

Adoption du texte de la convention de Partenariat entre la Ville (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Ville de Seraing (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal spécialisé de Seraing).

### **87.**

Adoption du texte de la Convention de Coopération entre la Ville de Liège (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Grâce-Hollogne (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Grâce-Hollogne).

### **88.**

Adoption du texte de la Convention de Coopération entre la Ville de Liège (Pouvoir organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Neupré (Pouvoir organisateur de l'enseignement communal de Neupré).

**89.**

Adoption du texte de la Convention de Coopération entre la Ville de Liège (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Chaudfontaine (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Chaudfontaine).

**90.**

Adoption du texte de la Convention de Coopération entre la Ville de Liège (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Commune de Beyne-Heusay (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Beyne-Heusay).

**91.**

Adoption du texte de la Convention de Coopération entre la Ville de Liège (Pouvoir Organisateur du Pôle territorial de la Ville de Liège chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente) et la Ville de Seraing (Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal de Seraing).

**92.**

Adoption du texte de la convention de coopération entre l'ASBL CPSE, la Ville de Liège et la Province de Liège relative à l'organisation du Bachelier « Accueil et éducation du jeune enfant ».

**93.**

Prise de connaissance de l'appel à projet "Plan Cigogne +5200" (ONE - SPW Intérieur - Action sociale) - attestation de l'engagement de la Ville à créer une nouvelle crèche à Coronmeuse - décision de répondre à l'appel à projet "Plan Cigogne +5200" en vue d'introduire une demande de subventionnement pour la création de 21 nouvelles places sur une capacité totale d'accueil de 42 places.

**M. l'Échevin Mehmet AYDOGDU**

**94.**

Octroi d'une subvention directe et indirecte opérateur à l'association " PHILOCITE" relatives au partenariat Grand Curtius pour l'exposition « Rendez-vous avec la nuit » dans la galerie en verre du Musée du Grand Curtius du 10/06/2022 au 17/06/2022 - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**95.**

Octroi d'une subvention directe opérateur pour l'année 2022 à l'association « POTauFEU THÉÂTRE » - relative à l'organisation de la manifestation "Oufti la Parade !" le 15 octobre 2022 - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

**96.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association "MNEMA" .

**97.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association "CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX".

**98.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association « NOUVELLE ETUVE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**99.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association « DEFO ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**100.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association « LA VRAIE NOTE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**101.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association "LEAGUE OF LIEGE" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**102.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2022 à l'association de fait « BLAST» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**103.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**104.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BOBINE » pour l'année 2022.

**105.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NOVINYO » pour l'année 2022 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

Question(s) orale(s) pour mémoire.

**SÉANCE À HUIS-CLOS.**

**M. le Bourgmestre**

**106.**

Acceptation à la date du 31 janvier 2023, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 février 2023, de la démission d'un premier Inspecteur de police.

**107.**

Acceptation à la date du 31 décembre 2022, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 janvier 2023, de la démission d'un premier Inspecteur principal de police.

**108.**

Acceptation à la date du 31 décembre 2022, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 janvier 2023, de la démission d'un premier Inspecteur principal de police.

**109.**

Acceptation à la date du 01 décembre 2022 de la demande de non-activité préalable à la pension d'un premier Inspecteur de police.

**110.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 29 septembre 2021.

**111.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 12 octobre 2021.

**112.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 27 août 2020.

**113.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 05 août 2019.

**114.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 04 février 2021.

**115.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 13 janvier 2022.

**116.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 29 octobre 2021.

**117.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 23 janvier 2022.

**118.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 05 novembre 2021.

**119.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 22 novembre 2021.



**120.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 12 décembre 2021.

**121.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 05 décembre 2021.

**122.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 15 décembre 2021.

**123.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 27 décembre 2021.

**124.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 27 décembre 2021.

**125.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 13 janvier 2022.

**126.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 24 janvier 2022.

**127.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 07 février 2022.

**128.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont une Inspecteur de police est atteinte suite à son accident de travail du 07 février 2022.

**129.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 28 février 2022.

**130.**

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Calog B est atteint suite à son accident de travail du 29 novembre 2019.

**131.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 04 décembre 2021.

**132.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 30 janvier 2020.

**133.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 07 octobre 2020.

**134.**

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur de police était atteint suite à son accident de travail du 09 avril 2019 au profit d'une rente viagère annuelle fixe pour ses ayants droits.

**135.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 29 mai 2018.

**136.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 13 décembre 2019.

**137.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 12 décembre 2020.

**138.**

Arrêt du taux d'invalidité permanente pour un Inspecteur de police suite à une demande en révision relative à son accident de travail du 22 avril 2021.

**139.**

Arrêt de la reconnaissance, des jours d'incapacité totale et du taux d'invalidité permanente dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 11 mars 2021.

**140.**

Prolongation de la durée d'invalidité et du pourcentage, de la rente orpheline annuelle brute et de la réparation pour cause de décès à la suite d'une maladie professionnelle d'un Inspecteur de police, suite à la demande introduite en son nom, acceptées par le Conseil communal du 31 mai 2021.

**141.**

Maintien de la rente viagère d'un Inspecteur de police, au détriment d'une allocation d'aggravation après expiration du délai de révision.

**142.**

Prise d'acte de la démission d'un représentant à l'ASBL communale SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT À L'ART WALLON (TRIANON).

**143.**

Désignation d'un délégué de la Ville à l'ASBL communale Maison des Jeunes de Ste Walburge - Centre communal de jeunes de Ste Walburge asbl.

**144.**

Désignation de représentants de la Ville à l'ASBL communale THÉÂTRE DE LIÈGE / CENTRE DRAMATIQUE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES / CENTRE EUROPÉEN DE CRÉATION THÉÂTRALE ET CHORÉGRAPHIQUE.

**145.**

Autorisation d'ester en justice un dossier n° DJ- 8122.

**146.**

Autorisation d'ester en justice un dossier DJ n°8054.

**147.**

Conclusion d'une convention transactionnelle entre la Ville, la SC SPRL PIERRE BLONDEL et la SA ENTREPRISES LOUIS DUCHENE.

**148.**

Conclusion d'une convention transactionnelle entre la Ville et la SA Parking Cathédrale.

**149.**

Autorisation d'ester en justice 1 dossier n° DJ 8183.

**Mme l'Échevin Maggy YERNA**

**150.**

Octroi d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle à un attaché spécifique (gestionnaire financier) nommé, du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023 inclus.

**151.**

Désignation, au 1er septembre 2022, d'un chef de division technique - échelle A3 nommé, pour exercer les fonctions supérieures de directeur technique - échelle A5.

**152.**

Suspension avec effet au 28 août 2022 et jusqu'à sa rentrée en fonction, de la désignation pour exercice de fonctions supérieures de chef de division administratif - échelle A3 d'un gradué spécifique (assistant juridique) nommé en incapacité de travail depuis plus d'un mois.

**M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS**

**153.**

Nomination d'une auxiliaire logopédique au Centre P.M.S. 1, à la date du 01/12/2022.

**154.**

Nomination d'une auxiliaire logopédique au Centre P.M.S. 3, à la date du 01/12/2022.

**155.**

Nomination d'une auxiliaire logopédique au Centre P.M.S. 2, à la date du 01/12/2022.

**156.**

Nomination d'une auxiliaire logopédique au Centre P.M.S. 2, à la date du 01/12/2022.

**157.**

Octroi d'un congé pour motif impérieux d'ordre familial, à une institutrice primaire, en fonction dans diverses écoles fondamentales ordinaires de la Ville de Liège, le 10/03/2022.

**158.**

Octroi d'une interruption totale (soit 24/24 périodes/semaine) de sa carrière professionnelle dans le cadre du congé parental, demandée par une institutrice primaire, nommée à titre définitif, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 14 à 4031 Liège, pendant la période du 29/08/2022 au 28/12/2022.

**159.**

Démission sans préavis à prester, à la date du 02/09/2022 au soir, d'une institutrice primaire à titre temporaire dans l'enseignement fondamental.

**160.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 21/06/2022 au 26/06/2022, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Laveu, 56 à 4000 Liège.

**161.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, le 23/03/2022, du 24/03/2022 au 28/03/2022 et le 30/05/2022, d'un instituteur primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Herve, 320 à 4000 Liège.

**162.**

Désignation à titre temporaire dans une fonction de Directeur/trice dans un emploi non vacant de plus de 15 semaines dans l'enseignement fondamental spécialisé - EFS Jeanne Rombaut.

**163.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 20/06/2022, d'une institutrice primaire en fonction dans l'enseignement fondamental.

**164.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/03/2022, d'une maîtresse de religion islamique, nommée à titre définitif, à raison de 14/24 périodes/semaine, en fonction dans diverses écoles fondamentales de la Ville de Liège.

**165.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 18/01/2022, d'une institutrice primaire en fonction dans l'enseignement fondamental.

**166.**

Rectification de l'adresse de prestations pour l'année scolaire 2021-2022, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

**167.**

Acceptation à la date du 30/06/2021 au soir, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un maître de formation pratique (logopédie).

**168.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maîtresse de formation pratique (pratique en logopédie) à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2021 au 13/09/2022.

**169.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du 01/09/2021 au 30/06/2022.

**170.**

Octroi de la prolongation d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à un professeur de cours techniques et pratiques (peinture-revêtements murs et sols), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 29/08/2022 au 28/02/2023.

**171.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un maître de formation pratique (travaux pratiques en électronique) et professeur de cours techniques (électricité et électronique de l'automobile), à la Haute École de la Ville de Liège et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 14/09/2021 au 13/09/2022.

**172.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction moins bien rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (soudage-constructions métalliques), du 01/04/2022 au 30/06/2022.

**173.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (carrosserie), à l'École des Arts et Métiers, du 01/04/202 au 30/06/2022.

**174.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (électricité - éducation gestuelle), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/04/2022 au 30/06/2022.

**175.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais et néerlandais), à l'École Léopold Mottet (enseignement secondaire spécialisé) du 01/04/2022 au 30/06/2022.

**176.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une éducatrice, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/09/2021 au 30/06/2022.

**177.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (langue moderne anglais en immersion en anglais et géographie en immersion en anglais) du 01/09/2021 au 30/06/2022.

**178.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié (4/10 d'une charge complète) en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à une maître de formation pratique (économie domestique) en fonction dans l'enseignement supérieur, pendant la période du 16/05/2022 au 29/06/2022.

**179.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2021 au 30/06/2022, à un professeur de cours pratiques/techniques (reliure), à l'École des Arts et Métiers.

**180.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences économiques), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance - CES Léon Mignon, du 01/09/2021 au 30/06/2022.

**181.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (biologie-sciences), à l'Athénée communal Léonie de Waha et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance (Coiffure), du 01/04/2022 au 30/06/2022.

**182.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maître assistante (langues étrangères : espagnol/langue française), à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2022 au 13/09/2023.

**183.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à un professeur de cours généraux (éducation musicale) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'École d'Hôtellerie, du 19/04/2022 au 18/05/2022.

**184.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (alphabétisation), à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2021 au 30/06/2022.

**185.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maître-assistante (communication), à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2022 au 13/09/2023.

**186.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), à l'école de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/04/2022 au 30/06/2022.

**187.**

Adoption des modifications intervenues depuis le 28/06/2022 dans la désignation du personnel de la Haute École pour l'année académique 2022-2023.

**188.**

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un maître de formation pratique (logopédie), à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2022 au 13/09/2023.

**189.**

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une maître-assistante (éducation physique), à la Haute École de la Ville de Liège, du 22/08/2022 au 29/08/2022.

**190.**

Octroi d'une interruption partielle (4/22 périodes/semaine) de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental, à un professeur de cours généraux (français) pendant la période du 29/08/2022 au 28/04/2024.

**191.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle (à cinquième-temps, soit 4/22 heures/semaine) dans le cadre du congé parental à un professeur de cours généraux (géographie), en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha, pendant la période du 01/07/2022 au 30/04/2023.



**192.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 24/05/2022 au 31/08/2022 d'un professeur de cours techniques et pratiques (service en salle), en fonction à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

**193.**

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 1er septembre 2022 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

**194.**

Rectification de la nomination à la date du 01/04/2022, d'un professeur de cours pratiques (électricité), dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

**195.**

Retrait de la nomination à la date du 01/04/2022, d'un professeur de cours généraux (anglais en immersion linguistique : anglais), à raison de 1/20 période/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

**196.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à une logopède, en fonction à l'Établissement mixte d'Enseignement secondaire spécialisé, du 01/10/2022 au 30/09/2023.

**197.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à un professeur de cours généraux (sciences - biologie), en fonction à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

**198.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à une logopède, en fonction à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, pour la période du 01/09/2022 au 27/08/2023.

**199.**

Octroi d'une interruption partielle (1/5 temps) de sa carrière professionnelle à un professeur de morale, en fonction à l'École Léopold Mottet, pour la période du 29/08/2022 au 27/08/2023.

200.

Octroi une interruption partielle de sa carrière professionnelle pour un mi-temps (soit 18/36 heures/semaine) à une éducatrice en fonction à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, pour la période du 29/08/2022 au 27/08/2023.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,



Philippe ROUSSELLE



Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER